

**UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE**

La Commission



[Bénin - Burkina Faso - Côte d'Ivoire – Guinée-Bissau – Mali – Niger – Sénégal – Togo]

Date de parution : octobre 2006

**INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION
AU SEIN DE L'UEMOA
(août 2006)**

Evolution par rapport à juillet 2006 caractérisée par :

- Une baisse du niveau des prix des produits alimentaires dans tous les pays sauf en Guinée – Bissau, au Sénégal et au Togo ;
- Une hausse du niveau des prix des services de logement au Togo ;
- Une hausse du niveau des prix des services de transport au Burkina ;
- Une hausse du niveau des prix des services de santé en Côte d'Ivoire et au Sénégal ;
- Une hausse du niveau des prix des services au foyer au Niger.

Avertissement

Conformément au règlement n° 05/97/CM du 16 janvier 1997, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) remplace depuis le 1^{er} janvier 1998 l'Indice des Prix à la Consommation africaine (IPC) calculé dans la principale agglomération de chaque pays membre de l'UEMOA. Ce nouvel indice est plus performant que le précédent, par suite d'une base plus récente, d'une nomenclature commune et internationale, de pondérations actualisées (datant de 1996), d'une collecte des prix améliorée et de calculs plus précis. Cet indice est dit harmonisé car la même méthodologie a été appliquée dans huit Etats membres de l'UEMOA. Un indice régional UEMOA a été calculé à partir des indices nationaux harmonisés. Le calcul intègre désormais la Guinée – Bissau dont l'indice est ramené fictivement à la base 1996. Par ailleurs, l'indice régional est présenté en douze types de consommation conformément aux recommandations du Comité de suivi de l'IHPC des Etats membres de l'UEMOA.

Au plan régional, le niveau général des prix au mois d'août 2006 est ressorti en hausse de 0,2 %. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a progressé également de 0,2 %.

Par rapport à août 2005, le niveau général des prix à la consommation a augmenté de 1,2 %. La progression du niveau des prix est imputable principalement aux services de logement, des transports, des communications et d'enseignement. Le niveau des prix des produits alimentaires a reculé de 1,6 %, accusant ainsi deux mois de baisse en glissement annuel (cf tableau 2).

Tableau 1 : Evolution des prix à la consommation dans les pays de l'UEMOA (base 100 : année 1996) (*)

PAYS	Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
	août-05	mai-06	juin-06	juil-06	août-06	1 mois	3 mois	12 mois
BENIN	133,3	138,9	137,8	135,5	134,2	-0,9	-3,4	0,7
BURKINA FASO	127,9	128,2	127,7	129,6	129,0	-0,5	0,6	0,9
COTE D'IVOIRE	132,9	135,3	136,5	136,6	136,6	0,0	1,0	2,8
GUINEE – BISSAU	185,8	185,4	189,2	190,9	192,8	1,1	4,0	3,8
MALI	119,6	115,2	116,8	117,0	116,7	-0,3	1,3	-2,4
NIGER	131,9	122,9	126,3	126,1	126,3	0,2	2,8	-4,2
SENEGAL	114,1	112,2	112,8	114,2	115,6	1,3	3,0	1,3
TOGO	123,4	128,2	127,9	125,0	125,7	0,6	-2,0	1,9
Ensemble UEMOA	127,2	127,6	128,4	128,6	128,8	0,2	0,9	1,2

Source : Commission de l'UEMOA et INS des Etats membres

(*) Les relevés des prix ont été effectués dans la principale agglomération de chaque Etat membre

Tableau 2 : Evolution des prix selon le type de consommation dans l'UEMOA

Types de consommation	Pondé - rations	Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
		août-05	mai-06	juin-06	juil-06	août-06	1 mois	3 mois	12 mois
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	36,9	129,7	125,4	127,4	127,4	127,5	0,1	1,7	-1,6
Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants	1,3	128,7	127,0	128,4	128,8	127,9	-0,7	0,7	-0,6
Articles d'habillement et chaussures	7,8	102,9	103,0	102,9	102,7	102,8	0,1	-0,2	-0,1
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	13,7	126,6	129,1	129,1	130,0	130,4	0,3	1,0	3,0
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	6,2	112,1	111,3	111,3	111,4	111,9	0,5	0,6	-0,2
Santé	3,5	120,0	122,4	122,5	122,4	123,7	1,1	1,1	3,1
Transports	9,9	149,7	160,5	161,0	161,1	161,5	0,3	0,6	7,9
Communication	1,6	205,1	220,5	220,5	220,5	220,5	0,0	0,0	7,5
Loisirs et culture	4,4	105,3	106,0	106,1	106,0	106,1	0,1	0,1	0,8
Enseignement	1,6	129,9	134,6	134,6	134,6	134,6	0,0	0,0	3,6
Restaurants et Hôtels	8,0	132,7	134,7	134,8	134,8	135,0	0,1	0,2	1,7
Biens et services divers	5,1	111,2	111,6	111,7	112,0	112,0	0,0	0,3	0,6
UEMOA	100,0	127,2	127,6	128,4	128,6	128,8	0,2	0,9	1,2

Source : Commission de l'UEMOA et INS des Etats membres

I. EVOLUTION MENSUELLE

1.1 Niveau régional

Le niveau général des prix à la consommation de l'Union, au mois d'août 2006, est ressorti en hausse de 0,2 %. Cette augmentation s'explique essentiellement par celle des prix des services de santé, des transports et de logement. La hausse du niveau des prix produits alimentaires est limitée à 0,1 %. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a augmenté de 0,2 % en rapport avec la progression du niveau des prix des articles de ménages et des services de santé.

1.2 Par pays

Au Bénin, en août 2006, le niveau général des prix à la consommation a reculé de 0,9 % contre 1,6 % le mois précédent, accusant ainsi trois mois de baisses successives. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a reculé de 0,1 %. L'inflation sous – jacente, a diminué de 0,1 % contre 0,2 % le mois précédent. Le niveau des prix des produits frais a diminué de 4,3% et celui des produits énergétiques de 0,6 %. Selon la provenance des produits, la diminution du niveau des prix est due essentiellement à celle des prix des produits locaux.

Au Burkina, en août 2006, le niveau général des prix est ressorti en baisse de 0,5 % contre une hausse de 1,5 % le mois précédent. La diminution du niveau général des prix s'explique par celle des prix des produits alimentaires en dépit de la progression du niveau des prix des services de transports. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix, a progressé de 0,5 %. L'inflation sous – jacente s'est établi en recul à 0,2 %. Selon la provenance, la baisse du niveau général des prix s'explique principalement par celle des prix des produits locaux.

En Côte d'Ivoire, en août 2006, le niveau général des prix à la consommation est resté stable par rapport au mois précédent. Cet état de fait s'explique par une diminution du niveau des prix des produits alimentaires contre une hausse de ceux des services de santé, de logement et d'article d'habillement. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a progressé de 0,2 %. L'inflation sous – jacente s'est établie en hausse de 0,1 %. Le niveau des prix des produits frais a enregistré une baisse de 0,9 % contre une hausse du niveau des prix de l'énergie. Selon la provenance, on peut noter une augmentation des prix des produits locaux contre une hausse de ceux des produits importés.

En Guinée – Bissau, en août 2006, le niveau général des prix a progressé de 1,1 % contre 2,0 % le mois précédent. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a augmenté de 0,2 %. Le niveau des prix des produits alimentaires a augmenté par le fait de la hausse du prix du poisson et de légumes frais. L'inflation sous – jacente, s'est établie en hausse à 0,7 %. Le niveau des prix des produits frais a augmenté de 2,1 % alors que celui des produits énergétiques a reculé. Selon la provenance, l'inflation au cours de mois s'explique par la hausse de prix des produits locaux.

Au Mali, en août 2006, le niveau général des prix a reculé de 0,3 sous l'effet d'une détente du niveau des prix des produits alimentaires. Au mois précédent, le niveau général des prix avait reculé de 0,2 %. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a progressé de 0,1 % comme au mois précédent. Le taux d'inflation sous – jacente s'est stabilisé par rapport au mois de juillet 2006. Le niveau des prix des produits frais a diminué de 0,9 % et celui de l'énergie de 0,2 %. Selon la provenance des produits, la baisse du niveau des prix s'est expliquée, à la fois, par celles des produits locaux et importés.

Au Niger, en août 2006, le niveau général des prix a progressé de 0,2 % contre une baisse le mois précédent. Le niveau général des prix, calculé hors produits alimentaires, a progressé de 0,6 % en rapport à celle du niveau des prix des articles de ménages. L'inflation sous – jacente a augmenté de 1,4 %. Le niveau des prix des produits frais a diminué de 2,8 %. Selon la provenance

des produits, la baisse du niveau des prix au cours de ce mois s'explique essentiellement par celle des prix des produits locaux.

Au Sénégal, en août 2006, le niveau général des prix est ressorti en hausse de 1,3 % contre 1,2 % le mois précédent. La hausse du niveau des prix s'explique essentiellement par celle des prix des produits alimentaires, des services de santé et de restaurants. Le niveau général des prix, calculé hors produits alimentaires a augmenté de 0,3 % tout comme l'inflation sous – jacente. Le niveau des prix des produits frais a augmenté de 5,5 % et celui de l'énergie de 1,1 %. Selon la provenance, l'inflation du mois est due à la hausse des prix des produits locaux.

Au Togo, en août 2006, le niveau général des prix a augmenté de 0,6 % contre une diminution de 2,3 % le mois précédent. La hausse du niveau général des prix s'explique par celle des prix des services de logement et des produits alimentaires. Calculé hors produits alimentaires, le niveau des prix a augmenté de 0,4 % en rapport avec la hausse des prix des services de logement dont le charbon de bois. L'inflation sous – jacente, s'est établie en baisse à 0,2 % comme au mois précédent. Le niveau des prix des produits frais a progressé tout comme celui des produits énergétiques. Selon la provenance, la baisse du niveau général des prix s'explique par celle des prix des produits importés.

II. EVOLUTION ANNUELLE

Comparativement au mois d'août 2005, le niveau général des prix a progressé de 1,2 %. Les types de consommation qui ont influencé le niveau général des prix sont les services de logement, de transports, de communication et d'enseignement. Le niveau des prix des produits alimentaires a baissé de 1,6 % au sein de l'Union, en particulier, au Burkina, au Mali et au Niger, trois pays qui avaient connu les plus fortes augmentations de prix des denrées alimentaires l'année dernière à pareille époque.

Le taux d'inflation au sein de l'UEMOA, calculé sur la base de l'indice moyen des douze derniers mois, s'est établi en hausse à 3,4 % affichant une diminution de 0,6 point de pourcentage par rapport au mois précédent. L'écart – type de la distribution des taux d'inflation moyens par Etat s'est établi à 1,2 contre 1,6 en juillet 2006.

Par rapport à la norme communautaire fixée à 3,0 % maximum, la Guinée – Bissau, le Niger et le Sénégal ont respecté le critère. Les autres pays ont enregistré un taux d'inflation compris entre 3,3 % (Côte d'Ivoire) et 5,1 % (Bénin). L'examen par type de consommation montre que le niveau des prix moyens des services de transport et de logement a augmenté en rapport avec la hausse des produits énergétiques. Le niveau moyen des prix des produits alimentaires a enregistré une hausse de 3,3 %. (cf. tableaux 3 et 4).

III. EVOLUTION DES PRIX DE QUELQUES PRODUITS ALIMENTAIRES

Le niveau des prix des produits alimentaires a baissé dans tous les pays sauf en Guinée – Bissau, au Sénégal et au Togo. Les baisses ont concerné les prix des céréales, des légumes frais et des fruits. Selon la disponibilité des prix moyens des principaux produits, la situation au mois d'août 2006 se présente comme suit par pays :

Au Bénin, la baisse du niveau des prix des produits alimentaires est en rapport avec celle des céréales et des légumes frais. Seul le prix moyen des oranges locales a augmenté de 17 %. Le kilo du maïs en grain est passé de 161 FCFA en juillet 2006 à 153 FCFA. Le prix du kilogramme du riz en grain (355 FCFA) a baissé alors que celui du riz importé pré – emballé de 5 kg est resté inchangé à 3250 FCFA entre juillet et août. A cause de la saison, les prix des légumes ont baissé pour la plupart. On peut noter que le prix du kilo de carotte s'est établi à 599 FCFA contre 672 FCFA au mois de juillet 2006. Le prix du kilo des viandes n'a pas changé à l'exception du prix sur pied du poulet local qui est passé de 1466 FCFA à 1460 FCFA en moyenne.

Au Burkina, les prix des céréales et des viandes ont diminué contre une augmentation de ceux des légumes. Le prix du kilo de riz importé est resté inchangé à 275 FCFA. Le petit mil local a vu monter son prix à 159 FCFA le kilo contre 157 FCFA le mois précédent. La baisse du niveau des prix céréales est essentiellement imputable à la baisse du prix kilo du sorgho blanc et du maïs blanc. Leurs prix sont 145 FCFA et 135 FCFA, respectivement. En août 2005, le kilo du sorgho blanc était vendu à 263 FCFA et celui du maïs blanc à 265 FCFA. Les prix des viandes du bœuf et du mouton ont également baissé passant de 961 FCFA et de 1304 FCFA le kilo, respectivement en juillet 2006 à 930 FCFA et à 1098 FCFA le kilo au mois d'août 2006.

En Côte d'Ivoire, le niveau des prix des produits alimentaires ont diminué de 0,5 % par rapport au mois de juillet 2006. Cette baisse s'explique par celle des prix des céréales, des viandes et de quelques légumes en dépit d'une augmentation du prix de l'igname et de l'oignon. Le prix du kilo de l'oignon a progressé de 8,2 % en s'établissant à 464 FCFA contre 429 FCFA le mois précédent. L'igname a enregistré une hausse de prix d'environ 3 % passant de 291 FCFA en juillet 2006 à 299 FCFA le kilo au mois d'août. Le prix kilo du riz local en vrac a progressé de 2 FCFA par rapport à juillet 2006 pour se situer à 305 FCFA. Le prix du riz en vrac local n'a pas varié par rapport à son niveau au mois d'août 2005.

En Guinée – Bissau, le niveau des prix des produits alimentaires a augmenté de 1,7 % et s'explique essentiellement par la hausse des prix des poissons, des légumes frais et des viandes. De manière spécifique, l'augmentation du prix des poissons est en rapport avec celle des mullets, des machoirons et des chinchards dont les prix au kilo sont passés de 772 FCFA et de 675 FCFA, de 791 FCFA, respectivement en juillet 2006 à 857 FCFA, à 791 FCFA et à 879 FCFA en août. Le kilo l'oignon s'est établi à 586 FCFA contre 524 FCFA le mois précédent. Le prix du kilogramme du petit mil a été de 356 FCFA (321 FCFA en août 2005) contre 334 FCFA en juillet 2006. Le prix du riz long importé est resté constant à 250 FCFA le kilo contre une baisse du prix du riz brisé importé.

Au Niger, la tendance baissière du niveau des prix des céréales s'est poursuivie au mois d'août 2006. A part la hausse du prix du kilo du riz qui est passé de 318 FCFA en juillet 2006 à 325 FCFA, les autres céréales, notamment le maïs, le sorgho et le niébé ont enregistré des baisses de prix. Le kilo du maïs est passé à 176 FCFA contre 181 FCFA le mois précédent ; celui du sorgho de 192 FCFA contre 199 FCFA et celui du niébé à 255 FCFA contre 258 FCFA. Le prix moyen du kilo du mil est resté à 206 FCFA en août 2006, presque le même qu'au mois précédent (205 FCFA). Il y a un an (en août 2005), le prix du kilo du mil était de 347 FCFA, celui du riz 356 FCFA, celui du maïs de 309 FCFA, celui du sorgho de 308 FCFA et celui du niébé de 463 FCFA.

Au Togo, par rapport au mois de juillet 2006, le niveau des prix des produits alimentaires a augmenté de 1,1 % en août 2006, nonobstant une diminution de celui des prix des céréales de 1,1 %. L'augmentation du niveau des prix des produits alimentaires s'explique essentiellement par celle des prix des produits halieutiques et des légumes frais. Le prix du maïs en grains crus s'est établi 125 FCFA le kilo contre 127 FCFA le mois précédent et contre 118 FCFA en août 2005. Le prix du kilo du mil s'est vendu à 214 FCFA en moyenne contre 224 FCFA en juillet 2006. En août 2005, il était à 334 FCFA. Le prix de la viande de bœuf avec os n'a pas varié. L'akpala congelé (poisson) a augmenté passant de 875 FCFA en juillet 2006 à 905 FCFA le kilo. Mais fumé, le prix de l'akpala a baissé. Il passe de 1324 FCFA à 1318 FCFA le kilo sur la même période.

Tableau 3 : variation de l'indice moyen sur les 12 mois

PAYS	Moyenne de la période septembre 2004 à août 2005 (1)	Moyenne de la période septembre 2005 à août 2006 (2)	Variation (2)/(1) en %
BENIN	128,7	135,3	5,1
BURKINA FASO	120,5	126,3	4,8
COTE D'IVOIRE	129,7	134,1	3,3
GUINEE - BISSAU	182,0	185,3	1,8
MALI	111,2	115,2	3,5
NIGER	120,4	123,8	2,8
SENEGAL	111,3	113,9	2,3
TOGO	120,0	125,2	4,3
UEMOA	122,7	126,9	3,4

Tableau 4 : variation de l'indice moyen sur les 12 mois par type de consommation

Types de consommation	Moyenne de la période septembre 2004 à août 2005 (1)	Moyenne de la période septembre 2005 à août 2006 (2)	Variation (2)/(1) en %
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	120,9	124,8	3,3
Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants	128,3	127,7	-0,5
Articles d'habillement et chaussures	104,0	102,9	-1,0
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	124,0	128,3	3,5
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	110,9	111,7	0,8
Santé	119,5	121,7	1,9
Transports	140,1	158,0	12,7
Communication	201,6	215,5	6,9
Loisirs et culture	106,3	105,8	-0,4
Enseignement	128,8	133,6	3,7
Restaurants et Hôtels	134,0	134,4	0,3
Biens et services divers	112,6	111,3	-1,1
UEMOA	122,7	126,9	3,4

Tableau 5 : Variation mensuelle par pays du niveau des prix des produits selon l'état et l'origine (mois d'août 2006)

Nature et provenance du produit	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo
Etat du produit								
produits frais	-4,3	-3,7	-0,9	2,1	-0,9	-2,8	5,5	2,6
produits énergétiques	-0,6	2,3	0,6	-0,8	-0,2	0,4	1,1	2,7
produits autre que produits frais et énergie	0,0	-0,2	0,1	0,7	0,0	1,4	0,3	-0,2
Origine du produit								
produits locaux	-1,2	-1,2	0,1	1,6	-0,3	0,4	1,8	0,1
produits importés	-0,4	1,2	-0,7	0,4	-0,2	-0,2	0,0	1,9

Tableau 6 : Prix moyens en août 2006 de quelques céréales par pays

Prix moyens	Bénin		Burkina		Côte d'Ivoire		Guinée - Bissau		Mali		Niger		Sénégal		Togo	
	août-05	août-06	août-05	août-06	août-05	août-06	août-05	août-06	août-05	août-06	août-05	août-06	août-05	août-06	août-05	août-06
Mil	nd	325	297	159	nd	nd	321	356	nd	nd	347	206	nd	nd	334	214
Maïs	nd	153	265	135	nd	nd	nd	nd	nd	nd	309	176	nd	nd	118	125
Riz importé ou en vrac	nd	355	275	275	305	305	283	283	nd	nd	356	325	nd	nd	356	345

Graphiques

